



# RAPPORT 2015-2016

UTILISATION DE L'ALLOCATION ET MISE EN ŒUVRE  
DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT  
(SIAA)

**Coordination et rédaction**

Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires  
Direction générale des services de soutien aux élèves  
Secteur de l'éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

**Coordination de la production et édition**

Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires

**Révision linguistique**

Direction des communications

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux  
Direction générale du financement  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 528-7406  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :  
**[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)**.

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-85776-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

# Table des matières

Page

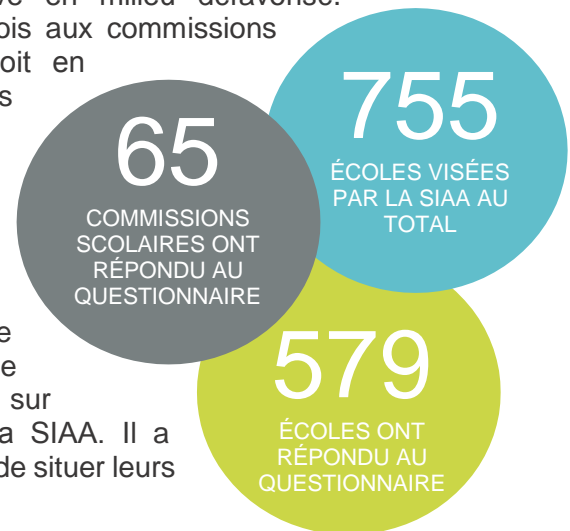
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Utilisation de l'allocation Agir autrement</b> .....	<b>2</b>
Sommes déclarées par les commissions scolaires (CS) .....	2
Répartition en pourcentage de l'allocation.....	2
Répartition de l'utilisation de l'allocation par les commissions scolaires* .....	3
Déclaration des écoles sur le type de soutien reçu.....	4
<b>Soutien aux écoles par les commissions scolaires</b> .....	<b>5</b>
Objet du soutien offert.....	5
<b>Coordination et suivi des actions</b> .....	<b>6</b>
Composition des comités de pilotage .....	6
<b>Démarche de planification des écoles</b> .....	<b>7</b>
<b>Priorités d'action des écoles</b> .....	<b>8</b>
Priorités d'action identifiées par les écoles.....	8
<b>Mise en œuvre des priorités d'action</b> .....	<b>9</b>
Personnes impliquées dans la mise en œuvre .....	9
<b>Partage d'expertise</b> .....	<b>10</b>
Pratiques partagées par les commissions scolaires .....	10
Pratiques partagées par les écoles .....	10
<b>Conclusion</b> .....	<b>11</b>

## Introduction

En 2002, la stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) a été introduite dans le réseau scolaire pour réduire les écarts entre la réussite des élèves des milieux favorisés et ceux des milieux défavorisés. Cette stratégie est accompagnée d'une allocation budgétaire annuelle versée aux commissions scolaires pour les écoles visées. Ainsi, pour l'année scolaire 2015-2016, un montant de 34,7 millions de dollars était disponible pour les 66 commissions scolaires responsables des 755 écoles des milieux les plus défavorisés au <sup>1</sup>.

Cette allocation, telle que décrite dans les règles budgétaires, est versée aux commissions scolaires dans le but de soutenir les écoles dans une démarche de planification d'interventions en fonction du contexte propre à chacune. L'allocation vise également le développement, le partage et le maintien de l'expertise de l'intervention éducative en milieu défavorisé. En 2015-2016, les règles budgétaires permettaient toutefois aux commissions scolaires de répartir l'allocation à leur convenance, soit en décentralisant les sommes vers les écoles ou encore en les centralisant, en tout ou en partie, pour leur offrir du soutien.

Au printemps 2016, les commissions scolaires et leurs écoles ont été invitées à répondre à un questionnaire portant sur le suivi de l'allocation et la mise en œuvre de la stratégie, au moyen du portail CollecteInfo. Cet exercice de reddition de comptes a permis au Comité national de pilotage (CNP) ainsi qu'au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de porter un regard sur l'utilisation de l'allocation et sur la mise en œuvre de la SIAA. Il a également permis aux commissions scolaires et aux écoles de situer leurs actions



Ce rapport présente donc l'analyse des données relatives à l'utilisation de l'allocation Agir autrement, au soutien offert par les commissions scolaires à leurs écoles ainsi qu'à la coordination, à la planification et au suivi des priorités d'action identifiées par les écoles et les conditions de leur mise en œuvre. Bien que le taux de réponse des commissions scolaires et des écoles soit en général excellent, certaines sections des questionnaires n'ont pas été remplies ou comportaient quelques erreurs d'interprétation. Ainsi, une marge d'erreur demeure dans les résultats présentés dans ce rapport.

### COMPARATIF 2012-2013

Des comparaisons avec les données recueillies au printemps 2013 ont été faites pour certains thèmes traités dans ce rapport et apparaissent dans des encadrés similaires à celui-ci. Cependant, en raison de la méthode d'échantillonnage utilisée en 2012-2013 et des différences dans les questions, ces comparaisons doivent être considérées avec prudence.

Ainsi, au printemps 2013, le questionnaire visait un échantillon de l'ensemble des écoles phares et une partie des écoles SIAA et montréalaises : au total, 327 des 422 écoles avaient retourné le questionnaire (77,5%), auxquelles on a également ajouté des écoles qui ne sont pas défavorisées (IMSE 6-7). Le rapport de 2013 porte donc sur 334 écoles.

<sup>1</sup> Écoles de rangs déciles 8, 9 et 10 selon l'indice de milieu socio-économique [IMSE].

La Commission scolaire du Littoral détient un statut particulier qui lui permet de recevoir des sommes du MEES, bien que ses écoles ne soient pas considérées pour la mesure SIAA. Ainsi, cette commission scolaire a rempli les questionnaires et ses données sont comptabilisées dans ce rapport au même titre que les autres commissions scolaires ayant des écoles en milieu défavorisé.

## Utilisation de l'allocation Agir autrement

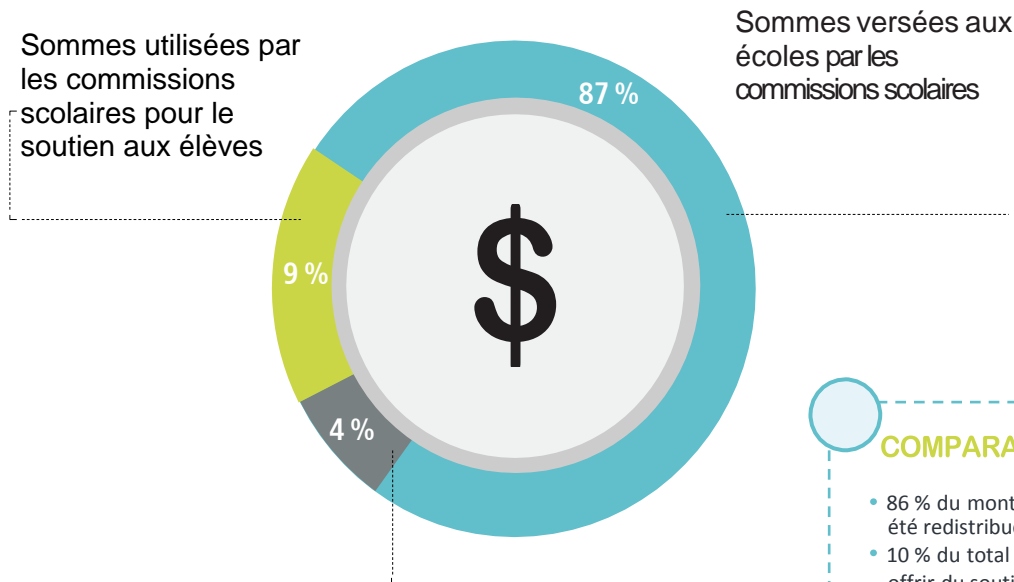
Les représentations graphiques suivantes présentent la répartition de l'allocation Agir autrement selon les déclarations des commissions scolaires pour l'année 2015-2016.

### Sommes déclarées par les commissions scolaires (CS)

Sommes versées aux CS par le MEES	34 736 313,00 \$
Sommes versées aux écoles par les CS	32 466 382,66 \$
Sommes utilisées par les CS pour le soutien aux écoles	3 513 945,81 \$
Sommes utilisées par les CS à d'autres fins	1 574 337,71 \$
Total des sommes déclarées	37 554 666,18 \$

La somme des montants déclarés par les commissions scolaires excède le montant versé par le MEES, puisque les commissions scolaires peuvent avoir choisi d'utiliser ces montants provenant d'autres mesures pour soutenir les écoles en milieu défavorisé ou à d'autres fins

### Répartition en pourcentage de l'allocation



#### Sommes utilisées par les commissions scolaires à d'autres fins :

- Embauche ou salaire de ressources professionnelles
- Conférencier et formations
- Soutien à la démarche de planification des écoles
- Services aux élèves
- Service centralisé de Répit-conseil et Répit-transit au primaire
- Matériel spécialisé, trousse de lecture, livres
- Planificateur familial

#### COMPARATIF 2012-2013

- 86 % du montant total de l'allocation ont été redistribués aux écoles;
- 10 % du total ont été retenus pour offrir du soutien et de l'accompagnement;
- 2 % ont été retenus pour offrir d'autres services centralisés;
- 2 % ont été utilisés pour d'autres dépenses (administration, ressources humaines, matériel).

Ce rapport soulignait par ailleurs que certaines utilisations de l'allocation Agir autrement s'éloignaient des visées de la stratégie et de sa mesure budgétaire (ex. : utilisation à des fins administratives).

## Répartition de l'utilisation de l'allocation par les commissions scolaires\*

43

Commissions scolaires (66,2 %) ont centralisé une partie de l'allocation pour du soutien aux écoles et/ou à d'autres fins.

3

Commissions scolaires (4,6 %) ont centralisé la totalité de l'allocation pour du soutien et/ou à d'autres fins.

19

Commissions scolaires (29,2 %) ont déclaré avoir versé la totalité de l'allocation à leurs écoles en milieu défavorisé.

### COMPARATIF 2012-2013

**44 commissions scolaires** des 66 qui ont répondu au questionnaire ont déclaré avoir retenu des sommes à des fins de soutien et d'accompagnement (66,7 %), dont 17 pour offrir également d'autres types de services centralisés, tels que : Répét-conseil, Répét-transit, modèle de service technicien en éducation spécialisée (TES), soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA), projets spéciaux au secondaire ou services alternatifs à la suspension des élèves.

**9 commissions scolaires** ont, quant à elles utilisé une partie de l'allocation pour des dépenses administratives, de ressources humaines ou du matériel pédagogique.

**2 commissions scolaires** ont centralisé la totalité de l'allocation, soit 3,0%.

**18 commissions scolaires**, soit 27,3% ont, pour leur part transféré la totalité de l'allocation à leurs écoles.

\*Une seule des 66 commissions scolaires n'a pas fourni l'information sur la répartition des sommes au moment de produire ce rapport. Les pourcentages sont donc calculés par rapport à 65 commissions scolaires.

## Déclaration des écoles sur le type de soutien reçu

Le questionnaire destiné aux écoles leur demande de préciser si elles ont reçu ou non du soutien de leur commission scolaire et d'en spécifier la nature, qu'elle soit financière ou autre.

Au total, 576 écoles des 579 répondantes ont rempli cette section du questionnaire et, parmi celles-ci :

**559** ont reçu un soutien financier

**320** de ces écoles ont également reçu du soutien autre que financier

**239** ont eu leur part de l'allocation, mais aucun autre soutien

**12** ont reçu un soutien autre que financier, mais aucune allocation

**5** ont déclaré n'avoir reçu aucun soutien de la part de leur commission scolaire\*

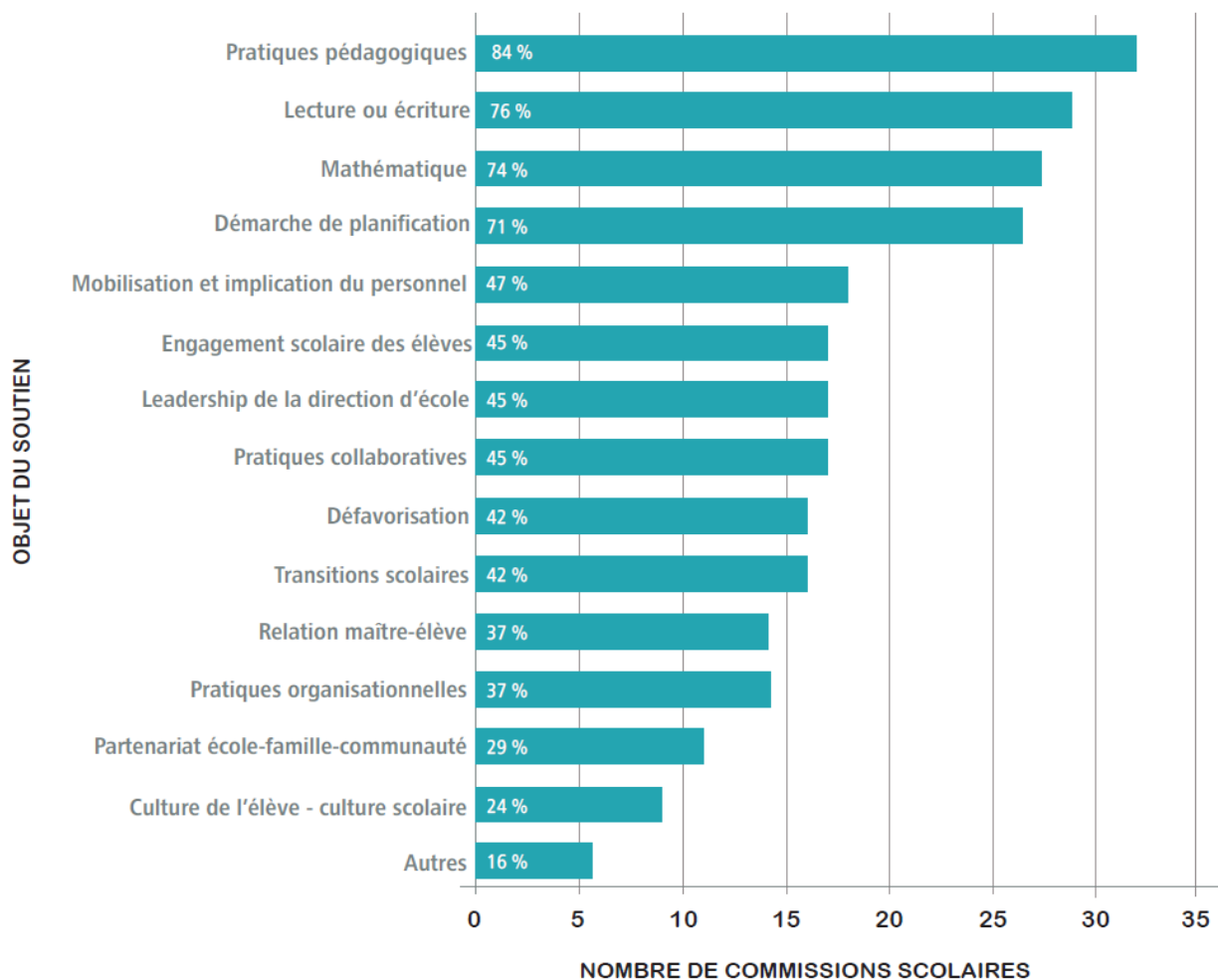
\*Cela s'explique dans plusieurs cas par le changement de l'indice de l'école, qui n'est plus considérée comme défavorisée ou par une modification de sa vocation, comme une école qui devient un centre d'éducation aux adultes

# Soutien aux écoles par les commissions scolaires

## Objet du soutien offert

Pour l'ensemble des 46 commissions scolaires ayant déclaré avoir conservé une partie de l'allocation, 38 l'ont utilisée, en tout ou en partie, pour soutenir les écoles. Les objets du soutien sont détaillés dans le graphique ci-dessous.

L'importance de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de la mathématique dans la réussite des élèves, et ce, dès le début de leur entrée scolaire, a été largement démontrée dans la littérature. Le soutien offert aux écoles pour l'enseignement et l'apprentissage de ces matières, par les trois quarts des commissions scolaires, est un élément positif à souligner, d'autant plus que ce soutien a augmenté par rapport à l'année 2012-2013.



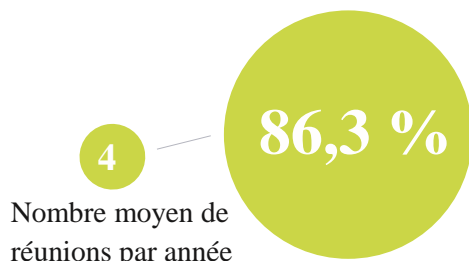
### COMPARATIF 2012-2013

Le soutien et l'accompagnement offerts par les 44 commissions scolaires concernées en 2013 portaient sur les thèmes suivants : la démarche de planification (86,4 %); la lecture ou l'écriture (68,2 %); la défavorisation (68,2 %); le leadership (61,4 %); la mathématique (54,5 %); la mobilisation (54,5 %); le décrochage (47,7 %); les transitions (38,6 %); autres (40,9 %).



## Coordination et suivi des actions

Une partie du questionnaire du printemps 2016 porte sur les moyens mis en œuvre pour assurer la coordination et le suivi des actions prioritaires par chaque école en fonction des besoins identifiés dans l'analyse de leur situation. (575 établissements scolaires ont rempli cette section)



### COMPARATIF 2012-2013

85 % des écoles phares et 69 % des écoles SIAA avaient alors mis sur pied un comité de pilotage responsable de la SIAA. Pour respectivement 13 % et 27 % des autres écoles, le dossier de la SIAA était traité par un autre comité.

## Composition des comités de pilotage



	2015-2016
Personnel de direction	99,6 %
Personnel enseignant	98,6 %
Personnel professionnel	51 %
Personnel de soutien	49,4 %
Ressources de la commission scolaire	27,4 %
Partenaires de la communauté	17,3 %
Parents d'élèves	14 %
Élèves	12 %

Selon la littérature, les parents et la communauté sont des collaborateurs essentiels à la réussite des élèves. Pourtant, qu'il s'agisse des objets de soutien offerts par les commissions scolaires (p. 5) ou des priorités d'action identifiées par les écoles (p. 8), la collaboration école-famille-communauté obtient peu de mentions. Leur présence est également plus rare dans les comités de pilotage ou autour de la mise en œuvre des actions.

Ainsi, pour augmenter la participation de ces acteurs, il semble nécessaire de mettre en place des conditions favorables et d'apporter un soutien approprié aux écoles.

## Démarche de planification des écoles

Pour bien définir les priorités d'action des écoles et les conditions de leur mise en œuvre, les comités locaux de pilotage sont incités à s'engager dans une démarche de planification basée sur un portrait et une analyse de la situation de l'école et des besoins des élèves, toujours en lien avec le contexte de défavorisation du milieu.

À la lumière des données recueillies au printemps 2016, il apparaît que le soutien offert pour la démarche de planification liée à la SIAA au fil des années passées porte fruit, car elle est très bien intégrée dans les pratiques des écoles.

### PORTRAIT

**97 %** des comités ont déclaré avoir réalisé ou mis à jour un portrait de la situation de l'école, et ce, le plus souvent dans l'année (42 %) ou il y a moins de deux ans (34,2 %).

1,2 % des écoles n'avaient pas de portrait à jour\*.

### ANALYSE

**99,8 %** des comités ayant réalisé un portrait ont procédé à son analyse, dont plus de la moitié (65 %) au cours de l'année 2015-2016.

### SUIVI

**82,3%** des écoles font le suivi de leurs priorités d'action plusieurs fois par année, dont 10,2 % sur une base mensuelle.

### CONSULTATION

Plus de la moitié des comités qui ont défini des priorités d'action ont consulté l'équipe-école à ce sujet plusieurs fois pendant l'année (63 %). De plus, près du tiers a consulté l'équipe-école au moins une fois au cours de l'année (32,7 %).

### PRIORITÉS

**98,2 %** des comités ont travaillé à déterminer les priorités, les actions à réaliser et les conditions de leur mise en œuvre. Les trois quarts des comités ont fait cet exercice au cours de l'année.

### NOUVELLE DÉMARCHE

**80,5 %** des écoles répondantes prévoient refaire le portrait ou l'analyse ou déterminer leurs priorités à nouveau d'ici un an.

### ÉVALUATION

**72 %** des comités ont évalué l'efficacité des actions mises en œuvre dans leur école au cours de l'année.

\*La plupart des écoles qui n'avaient pas de portrait à jour au moment du questionnaire étaient en préparation pour entreprendre cette démarche dans moins d'un an.

## Priorités d'action des écoles

Les écoles ont été questionnées sur leurs priorités d'action pour l'année 2015-2016. Chaque école devait choisir un maximum de trois priorités et, pour chacune, mentionner la ou les conditions nécessaires à sa mise en œuvre parmi un choix de six réponses. Au total, 579 établissements scolaires ont rempli cette partie du questionnaire.

### Priorités d'action identifiées par les écoles



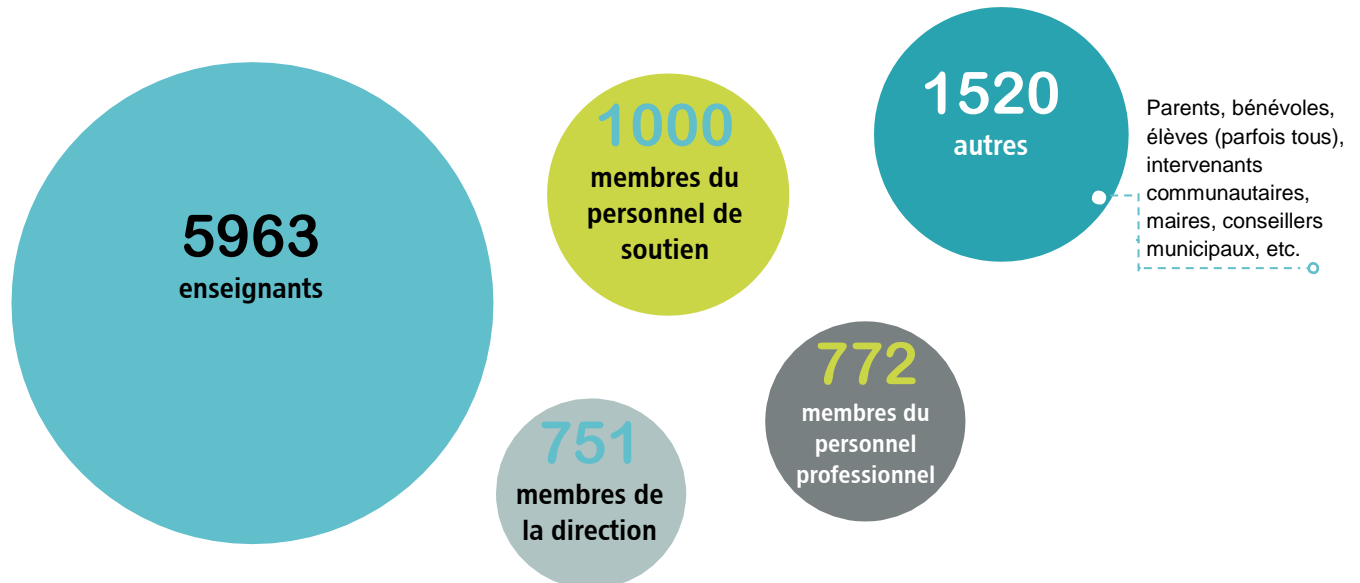
#### Autres Priorités d'actions des écoles

Parmi les 17 écoles ayant indiqué des priorités différentes de celles proposées comme choix de réponses, 6 ont priorisé les saines habitudes de vie et 5 autres ont mis l'accent sur les habiletés sociales. Les autres priorités mentionnées sont les suivantes : les pratiques évaluatives, les activités parascolaires, le passage du préscolaire au primaire, le développement de l'autonomie en fonction des différences des élèves et, finalement, le profil de formation réalisable en fonction des stages et des champs d'intérêt des élèves (projet local de formation à un métier semi-spécialisé pour des élèves de 15 ans).

## Mise en œuvre des priorités d'action

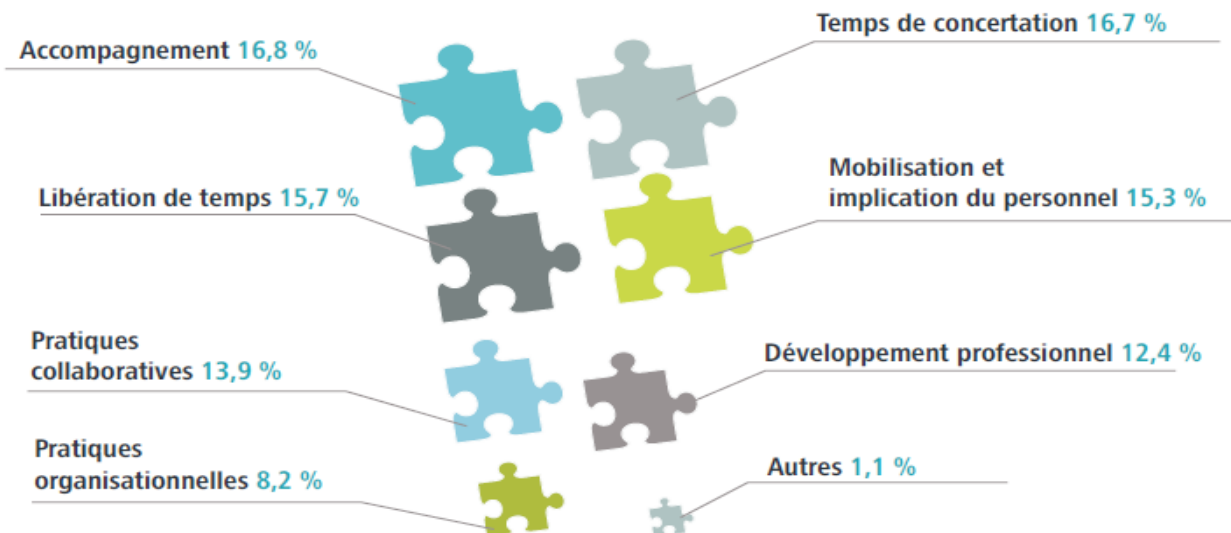
### Personnes impliquées dans la mise en œuvre

En moyenne, pour la totalité des priorités d'action, la proportion des différentes ressources mobilisées pour leur mise en œuvre est illustrée dans le graphique suivant, et le nombre total de ressources est indiqué dans chaque cas. Ce ratio est sensiblement toujours le même dans les écoles, avec quelques variantes dans la catégorie « autres », dont le nombre élevé s'explique par le fait que certaines écoles y ont inscrit la totalité de leur personnel, ou parfois même, l'ensemble des élèves.



### Conditions de mise en œuvre des priorités d'action

Quatre priorités d'action ont été mentionnées plus souvent par les écoles : la lecture ou l'écriture, les difficultés d'apprentissage, la mathématique ainsi que la mobilisation et l'implication du personnel (page 8). Pour chacune de ces priorités, des conditions de mise en œuvre ont été identifiées, dont la proportion des mentions est illustrée ci-dessous :



## Partage d'expertise

Dans le questionnaire de suivi, les commissions scolaires et les écoles étaient invitées à partager leur expertise en décrivant une pratique mise en œuvre dans leurs milieux qui, à leur avis, se démarque particulièrement. Pour les commissions scolaires, les pratiques pouvaient être destinées à soutenir le personnel ou les élèves des écoles en milieu défavorisé, alors que, du côté des écoles, ces pratiques devaient plutôt viser spécifiquement les élèves.

Éventuellement, certains de ces projets documentés seront partagés plus largement, mais, pour les fins du présent rapport, nous nous limitons à en livrer les grandes lignes.

### Pratiques partagées par les commissions scolaires

Près du tiers des commissions scolaires, soit 20, ont partagé des pratiques touchant les différents ordres d'enseignement, mais plus souvent le primaire. Voici, brièvement, les thèmes et les sous-thèmes visés par ces pratiques\*\*:

Gestion de classe, comportement positif, classes multiprogrammes  
Prévention des difficultés  
Démarche SIAA et choix des actions  
Mathématique ou science

Lecture ou écriture  
Réponse à l'intervention (RAI)  
Direction, leadership, mobilité et nouveau personnel  
Culture collaborative (communauté, réseautage, bonnes pratiques)  
Mesure ciblée pour contrer le décrochage  
Transition primaire-secondaire

Lecture ou écriture (1 CS)

Diversification des programmes au préscolaire (1 CS)

École-famille (1 CS)

### Pratiques partagées par les écoles

On dénombre 318 écoles qui ont partagé des pratiques. Tout comme pour les commissions scolaires, l'ordre scolaire le plus souvent visé était le primaire. Plusieurs thèmes ont été mentionnés :

Thème	Fréquence**	Thème	Fréquence**
Élèves en difficulté	113	Réponse à l'intervention (RAI)	16
Lecture	72	Préscolaire	15
Écriture	47	Saines habitudes de vie au préscolaire	12
Différenciation	46	Transitions	10
Comportement, conflit, violence	42	Enseignement explicite	10
Motivation, engagement	39	Décrochage	6
Mathématique	32	Culture	6
Harmonisation, uniformisation, collaboration	31	Mobilité du personnel	3
École, famille, communauté	23	Autres	4

\*\* Une même pratique pouvait viser un seul ordre scolaire ou plusieurs à la fois. De la même manière, plus d'un thème pouvait être abordé, ce qui explique la non-concordance des chiffres.

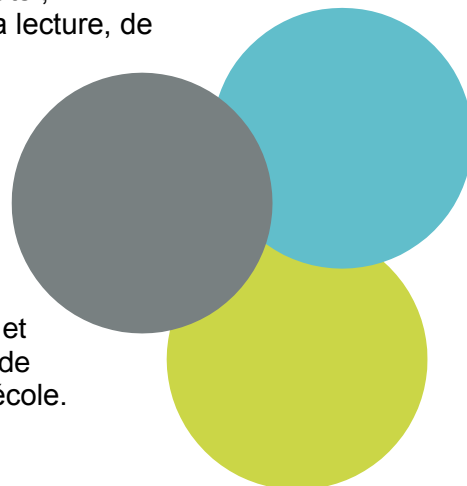
## Conclusion

La littérature scientifique démontre que certaines interventions peuvent grandement contribuer à la réussite des élèves issus des milieux défavorisés. L'analyse des réponses recueillies aux questionnaires du printemps 2016 nous permet de croire que, dans la grande majorité des écoles, le personnel scolaire s'assure de mettre en œuvre des actions qui tiennent compte des pratiques reconnues, notamment en ce qui concerne l'importance :

- de mobiliser le personnel scolaire autour d'un portrait du milieu et de l'analyse de la situation ;
- de s'assurer du suivi des actions et d'en évaluer les résultats ;
- de privilégier des actions en lien avec l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique.

Cette situation montre que les écoles, accompagnés par les commissions scolaires, ont poursuivi leur travail en centrant leurs actions sur les voies de renforcement de la SIAA qui ont été déployées à la suite du rapport d'évaluation de 2010.

Cependant, à la lumière des résultats, on constate aussi que le travail est à poursuivre. Il faut notamment encourager les parents et les partenaires de la communauté à s'engager au sein du comité de pilotage, dans la démarche de planification et à collaborer avec l'école.



<sup>1</sup> Michel JANOSZ et autres (2010). *Aller plus loin, ensemble. Synthèse du rapport final d'évaluation de la SIAA*, Montréal, Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal



EDUCATION.GOUV.QC.CA

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 